

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 712

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sauver les forêts pour sauver les hommes

Le dépérissement des forêts est réel en Suisse. L'enquête Sanasilva, dont les résultats seront publiés prochainement, tendra à le prouver. Cette enquête faite sur le terrain, dans le courant de l'automne 1983, par les gardes forestiers de tout le pays, repose sur une appréciation oculaire de l'état sanitaire des arbres.

A l'origine, ce sont essentiellement les pluies acides qui ont été rendues responsables de ce mal, pluies acides provenant des grands centres de l'industrie lourde et transportées sur des centaines de kilomètres. La Suisse semble à l'écart des trajectoires principales. Ce sont surtout les vents d'ouest qui nous amènent la pluie. Par chance, ils passent au sud des principaux centres d'émission de SO₂.

Si le phénomène des pluies acides importées peut être relativisé chez nous, c'est dû au fait que nos connaissances se sont affinées.

Actuellement il ne fait plus de doute que la cause principale du mal, soit la pollution indigène, donc produite par nous-mêmes, est en constante augmentation ces dernières décennies. Il s'agit du SO₂ produit par nos chaudières à mazout, des oxydes d'azote émis par les moteurs à explosion (voitures, camions, avions) et autres polluants accessoires.

Les effets sont cumulatifs, les interactions complexes. En altitude, où la photo-oxydation (soleil) est maximale, il se produit de l'ozone qui est tout particulièrement nocif. Les phénomènes d'inversion, les microcourants, le brouillard contribuent à la concentration de la toxicité des agents destructeurs. C'est pourquoi le dépérissement des forêts se propage surtout en altitude (1000 mètres) et en des points bien précis. Les résultats de l'enquête Sana-

silva confirmeront probablement la répartition très particulière des dégâts.

Aux endroits exposés, la maladie progresse rapidement. Dans un premier temps, elle se caractérise par la perte de vitalité de l'arbre, la décoloration des aiguilles ou des feuilles. Ensuite la partie supérieure de la couronne du résineux (sapin ou épicéa) apparaît clairsemée, maigrichonne et terne. L'accroissement de l'arbre s'en ressent considérablement. Enfin, en un dernier temps (un à deux ans par rapport au premier temps) l'arbre sèche complètement, terrassé éventuellement par un agent secondaire (insecte, champignon, gel, sécheresse, etc.).

PENSEZ-Y PLUS, DÉPENSEZ-EN MOINS!

Il est temps de prendre des mesures drastiques pour tâcher d'enrayer ce mal. Dans l'immédiat, il s'agit de mobiliser l'opinion publique afin d'amener cha-

ANNEXE

Les urgences

Points de repère pour passer à l'action: les mesures préconisées par les organisations de protection de l'environnement pour sauver la forêt suisse («Journal AST», janvier 84).

Mesures à court terme

(réalisables dans les 12 mois à venir)

Domaine automobile

Réduction des vitesses maxima (100 km/h sur les autoroutes, 80 km/h hors des localités) ● Réductions de tarif importantes des transports publics tant par la Confédération que par les cantons et les communes, tant pour le transport des passagers que pour les marchandises ● Adaptation des décisions au sujet des droits de douane sur les carburants à la situation d'urgence provoquée en partie par les gaz d'échappement (les lois d'application de l'article constitutionnel sur le sujet sont actuellement soumises à consultation). La protection de l'environnement a besoin de davantage d'argent ● Amélioration des contrôles des gaz d'échappement par l'introduction de contrôles à posteriori et de contrôles ponctuels ● Renseignements précis sur les voitures (et les installations de chauffage) en matière d'émanations nocives et publication régulière des chiffres comparatifs ● Une

meilleure information du public sur les transports publics, grâce à la publication de chiffres comparatifs; bilans écologiques comparés des transports privés et publics. Abonnements favorables à l'environnement et aux consommateurs, tels par ex. des abonnements généraux pour toute la famille

Domaine des chauffages

Diminution de la température dans les pièces, 20° max. dans les appartements ● Amélioration des contrôles pour que les installations respectent les valeurs limite ● Création de bureaux de renseignements là où ils font défaut. Collaboration entre pouvoirs publics et économie privée là où le savoir des uns peut compléter celui des autres ● Adaptation aux techniques nouvelles de la purification des gaz d'échappement. Là où cela s'avère nécessaire, les pouvoirs publics doivent aider les privés à mettre en train des projets de rénovation ● Intensification immédiate de la collaboration dans tous les domaines afin de réaliser les mesures à court terme dans toute l'Europe

Mesures à moyen terme

(réalisables en 1 à 5 ans)

Domaine automobile

Essence sans plomb puis abaissement des valeurs limites pour les gaz d'échappement aux normes des Etats-Unis ● Modification des investissements en faveur des transports publics et réduction consécutive des transports privés ● Taxes automobiles qui tiennent compte de l'environnement par une diminution des taxes pour véhicules qui dégagent peu de substances nocives et une forte augmentation pour les véhicules qui dégagent beaucoup de substances nocives ● Couverture des coûts sociaux (conséquences d'accidents, pollution de

l'air etc.) des moyens de transports ● Transformations des coûts fixes (taxes, RC des véhicules) en frais variables ● Intensification des horaires des transports publics ● Passage des transports de marchandises au rail, lié aux transformations nécessaires de l'infrastructure ● Mesures de modération du trafic par des transformations dans les quartiers et les villes ● Développement des réseaux piétonniers et cyclables par un partage équitable des surfaces de trafic afin de faciliter le passage de la voiture au vélo par ex

Domaine des chauffages

Réduction des émanations de soufre des cheminées privées et industrielles par un abaissement des valeurs-limite ● Meilleure isolation contre le froid des bâtiments publics et privés ● Factures individuelles de chauffage pour tous les consommateurs ● Rénovation des vieux bâtiments dans le sens d'une diminution de la consommation d'énergie

Mesures annexes

Recyclage plus intense du matériel d'emballage et des matières premières, éventuellement par l'introduction de systèmes de dépôt mobiles ● Contrôle des produits par rapport à la sauvegarde de l'environnement ● Diminution du trafic aérien

Mesures à long terme

Arrêt de la construction du réseau des routes nationales et des grands axes ● Encouragement au développement de moyens de transports alternatifs ● Adaptation de l'enseignement à une mentalité plus favorable à la préservation de l'environnement ● Adaptation de la politique financière des cantons et de la confédération aux besoins de l'environnement ● Encouragement et développement de sources d'énergie locales alternatives et renouvelables

cun d'entre nous à repenser sa manière de consommer l'énergie. Le slogan «pensez-y plus, dépensez-en moins», conçu en son temps pour économiser l'énergie, prend maintenant toute sa signification, vu sous l'angle de la pollution.

SOUTENIR L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Au niveau forestier, les possibilités de lutte sont très réduites. Dans le court terme, elles se limitent à l'exploitation des arbres déperissants, afin que les maladies secondaires (bostryche surtout) ne prennent pas trop d'ampleur et ne s'attaquent finalement aux arbres relativement sains.

Si le dépérissement devait prendre en Suisse les proportions de l'Allemagne, ce qui est loin d'être exclu, au vu de sa progression ces derniers mois, le marché des bois serait submergé, les prix pourraient s'effondrer et les propriétaires de forêts ne seraient plus en mesure de lutter. En Suisse, l'économie forestière et du bois occupe 90 000 personnes, ce qui prouve un rôle économique des forêts non négligeable.

Bien plus importantes encore sont les fonctions protectrices des forêts qui rendent nos vallées alpines habitables. Il est difficile de prévoir ce qui se passerait si la plus grande partie des forêts devait disparaître en Suisse (avalanches, éboulements, régime des eaux, des vents, fonctions de déassement, aspects du paysage, faune, flore, etc.).

L'économie forestière devra donc être soutenue, au même titre que la viticulture (35 millions de francs de la Confédération, pour stocker les excédents de vin!). Les propriétaires de forêts, dont beaucoup se trouvent déjà dans les chiffres rouges, le seront encore plus lorsque les bois de moindre qualité inonderont le marché. Des mesures particulières devront être prises pour mettre en œuvre ou stocker notre seule matière première, trop précieuse pour que nous la laissions se dégrader.

C'est au niveau de la Confédération que les décisions les plus spectaculaires sont à prendre. Grâce

à l'acceptation par les Chambres fédérales de la loi sur l'environnement, des mesures concrètes seront mises en vigueur au plus vite, espérons-le, pour réduire les taux de pollution. Le principe du pollueur payeur étant admis et l'effet des gaz d'échappement sur les forêts ne pouvant plus être mis en doute, c'est sur la taxe des carburants (mazout, essence) que les fonds nécessaires doivent être trouvés pour permettre à l'économie forestière et du bois d'assumer leurs obligations vis-à-vis de la collectivité.

Pour conclure, en ce début d'année qui s'annonce difficile pour la forêt, il faudrait que chacun d'entre nous prenne la résolution de mieux protéger son environnement. Même si les économies d'énergie et l'amoindrissement de la pollution qui en résulteraient semblent minimes pour chaque individu pris isolément, la somme des efforts aura des effets significatifs: tant quantitatifs que psychologiques. Une nouvelle manière de vivre, non pas plus mal, mais plus saine, s'instaurerait petit à petit.

Le dépérissement des forêts n'est qu'un signe avant-coureur. Il s'agit d'un signal d'alarme pour la santé et l'existence de l'homme. Il est donc minuit moins cinq pour réagir.

H. Ryter, ing. forestier

NOUVEAU DÉPART

G.-A. Chevallaz, la force tranquille...

Départ en fanfare pour G.-A. Chevallaz, omniprésent pour ses dernières semaines au pouvoir. Les observateurs ont noté son indéniable plaisir d'homme de gouvernement, malgré l'âge et la brève double responsabilité des affaires militaires et des finances. Profusion de déclarations et de discours aussi pour cette échéance. C'est vrai, le magistrat vaudois n'est pas avare de paroles, contrairement à d'autres de ses collègues.

Une déception pourtant, il faut l'avouer: peu de substance au fil de ces paroles en forme de bilan.

Lors d'une récente «Table ouverte» face aux journalistes de la TV, Chevallaz s'est constamment dérobé, ignorant les questions délicates, ou répondant délibérément à côté du sujet. L'impression d'avoir choisi, au seuil de la retraite, le rôle de commis-voyageur de la satisfaction modérée. Nos institutions ne fonctionnent pas si mal, le gouvernement gouverne, la jeunesse helvétique est saine, plus le couplet rituel sur la nécessité, pour les dirigeants, de savoir décider (là, le menton devient plus carré encore). Et puis si on jette un coup d'œil sur les pays qui nous entourent... L'argument ultime qui ne laisse guère place à une réflexion critique. Chevallaz, la force tranquille...

Dans une interview accordée au «Journal de Genève / Gazette de Lausanne» (30.12.), ce même dédain de la nuance et des perspectives qui remet en question les idées reçues: «Les groupes de pression, c'est un montage de quelques sociopolitologues tendant à montrer que les hommes politiques sont des marionnettes. Ces groupes, qu'il s'agisse des guerriers, des paysans ou des marchands, ont existé et existent dans tous les régimes...» Leurs intérêts sont contradictoires, ils interviennent en ordre dispersé, ce qui nous laisse une liberté de choix et d'arbitrage.» Comme pour les révisions de la loi sur les banques, de la loi sur les cartels et du droit des sociétés anonymes par exemple, M. Chevallaz?

L'ancien chef du DMF s'est promis une retraite active et nous a alléchés avec un projet de publication sur le processus de décision en Suisse. Mais, pour éveiller l'intérêt, il faudra qu'il renonce à décrire la réalité politique à coups de sabre.

Vous n'êtes désormais plus un «père de la patrie», M. Chevallaz, alors que diable un peu moins de solennité et de tranchant dans le ton et un peu plus de finesse dans l'analyse!